



TRAITEMENT GÉNÉRAL  
DES EAUX EQUIPEMENTS  
ET SERVICES CHIMIQUES

# **BLUE MOON 63%GR**

**(SODIUM DICHLOROISOCYANURATE 60% MIN GRANULAR)**

Composé organique à dissolution rapide, hautement stabilisé et avec une teneur de 63% en chlore utile, pour le traitement de l'eau des piscines.

## ***PROPRIETES***

- Aspect.....Solide granulaire
- Couleur ..... Blanc
- Teneur en chlore utile ..... 63%
- PH (1%) ..... 6-7%
- Solubilité en eau.....24g/100ml d'eau

## ***COMPOSITION***

- Ingrédients actifs (pour 1.000g)
- Dichloroisocyanurat Sodique

## ***CARACTERISTIQUES***

- En raison de sa haute solubilité dans l'eau, on obtient rapidement la quantité de chlore résiduel nécessaire.
- C'est un produit spécialement indiqué pour le traitement des eaux des piscines.
- Le chlore résiduel libre obtenu dans l'eau offre comparativement à d'autres produits une plus grande stabilité face aux rayons ultraviolets du soleil.
- Il ne modifie pas le pH de l'eau.

## ***DOSAGE***

- Traitement initial : Ajouter 1500g de ce produit pour 100 m<sup>3</sup> d'eau.
- Traitement d'entretien : Une fois le PH de l'eau correctement ajusté, ajouté tous les jours de 500 à 1000g de ce produit pour 100 m<sup>3</sup> d'eau.
- Traitement choc : 1000g à 1500g / 100m<sup>3</sup> d'eau. Ce traitement doit être effectué chaque fois que l'eau apparaîtra trouble à condition que le taux de stabilisant soit inférieur à 75 mg/L

Ces doses sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées en fonction des caractéristiques de chaque piscine, du climat, etc.

Le traitement initial (superchloruration) devra être effectué chaque fois que l'eau paraître trouble.

## ***MODE D'EMPLOI***

- Introduire la dose nécessaire de ce produit à l'intérieur d'un skimmer, et mettre ensuite l'équipement de filtration en marche pour permettre la dissolution du produit à l'aide de l'eau circulant à travers ce skimmer.

- La dose peut aussi être répartie sur la surface de la piscine de façon uniforme.

- L'addition de ce produit s'effectuera de préférence à la tombée du jour et sans la présence de baigneurs dans l'eau de la piscine.

- Le chlore résiduel libre devra être compris entre 0.5 et 2 mg/l, valeur qui pourra facilement être mesurée à l'aide d'une trousse d'analyse du chlore et du PH : Ce contrôle devra être au moins 2 fois par jour.

## ***PRESENTATION***

Emballages de 50kg.

## ***PRECAUTIONS***

### **NATURE DES RISQUES :**

R 8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.

R 22 Nocif en cas d'ingestion.

R 31 Au contact d'un acide dégage un gaz toxique.

R 36/37 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires.

### **CONSEILS DE PRUDENCE :**

S 8 Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

S 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S 41 En cas d'incendie et/ou explosion ne pas respirer les fumées.

“ Attention : Ne pas mélanger à d'autres produits, risque d'échappement de gaz toxiques (chlore) ”.

EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALAISE, CONSULETR IMMEDIATEMENT UN MEDICIN (si Possible lui apporter l'étiquette du produit).

## ***EFFETS TOXICOLOGIQUES***

- Il n'irrite pas la peau sèche, mais par contre il irrite les muqueuses respiratoires et particulièrement les yeux.
- La dose létale pour les rats (LD<sub>50</sub>) est au minimum de 620 mg/kg de poids.

